



Le partenariat entre le Groupe de la Banque mondiale et le groupe AFD en bref

Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) et le groupe AFD ont construit des partenariats innovants et impactants qui servent de catalyseurs aux financements, aux analyses et aux services techniques aux niveaux mondial, régional, national et local. Tous deux reconnaissent l'importance de mobiliser toutes les ressources disponibles pour accroître le financement du développement des pays et d'atteindre les Objectifs de développement durable, comme les objectifs de l'Accord de Paris.

Grâce à une approche stratégique et fondée sur des données objectives, ainsi qu'aux complémentarités des deux institutions, leur partenariat a contribué aux progrès réalisés à l'échelle mondiale. Son succès repose sur une solide collaboration sur le terrain, avec une présence internationale, sur la volonté de travailler de concert sur des priorités communes et sur une forte implication de la part des deux directions générales en faveur des partenariats.

En juin 2023, le GBM a confirmé son engagement dans l'initiative Finance en commun, qui rassemble plus de 500 banques publiques de développement, responsables collectivement de 2 500 milliards de dollars d'investissements annuels. Cette initiative vise à aligner tout le système financier sur les ODD et l'Accord de Paris.

Les dates clés du partenariat

1988

1988 : Signature de l'accord d'agence de co-investissement entre la Société financière internationale (SFI) et Proparco, premier accord entre les guichets du secteur privé des deux organisations.

2009 : Lancement de la série du Forum sur le développement de l'Afrique qui fournit des recherches de haute qualité ainsi que des recommandations fondées sur des données objectives pour soutenir les politiques et les opérations en Afrique.

2017 : Soutien aux investissements dans la résilience climatique annoncé lors du One Planet Summit convoqué par le président de la République française, Emmanuel Macron, le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, et le président du GBM, Jim Yong Kim.

2014 : « Séances d'analyse poussée » de haut niveau organisées régulièrement pour renforcer les discussions stratégiques entre les hauts responsables du GBM et de l'AFD. Signature du premier accord-cadre de co-financement entre le GBM et l'AFD.

2018 : La Bird, l'IDA et l'AFD signent un protocole d'accord stratégique et un nouvel accord-cadre de co-financement lors d'une réunion historique de haut niveau.

2021 : L'accord-cadre de co-financement est prolongé de trois ans.

2023 : La Banque mondiale se joint à l'initiative Finance en commun.

2024 : Signature d'un nouveau protocole d'accord stratégique et d'un accord-cadre de co-financement.

2024

Chiffres clés

30 Mds\$*

~15 Mds \$

en co-financement
pour 51 opérations
réalisées selon
l'accord-cadre de
co-financement
depuis 2015

~15 Mds \$

en financement
parallèle
pour 65 opérations
basées sur une
coopération étroite
au sein des pays

*Au cours des dix dernières années, la Banque mondiale et l'AFD ont accordé à 30 milliards de dollars de co-financements et de financements parallèles, la plupart d'entre eux ayant été engagés depuis la signature de l'accord-cadre de co-financement en juin 2018 (base de données de l'AFD).



Un partenariat de groupe
qui comprend Expertise France
et Proparco, filiales de l'AFD pour la
coopération technique et le secteur privé.



Formes de collaboration :
« analyse poussée »,
co-financement, financement
parallèle, partage des connaissances
et communication, efforts conjoints
de sensibilisation au travail en partenariat,
recherche et analyse, échanges de
personnel.



**Le co-financement
s'est concentré sur :**

- 1 l'énergie
- 2 l'urbanisme, la résilience et le territoire
- 3 le transport
- 4 l'agriculture et l'alimentation
- 5 l'eau



Priorités de collaboration :

- i la lutte contre
le changement climatique
- ii les villes durables et
le développement urbain
- iii les États fragiles
- iv la lutte contre les inégalités
- v le développement du secteur privé
- vi la transformation du secteur financier
- vii la protection sociale, également
l'un des domaines les plus
dynamiques



D'un point de vue régional,
le co-financement de l'AFD a
surtout concerné l'Afrique (plus grand
nombre d'opérations co-financées), tandis
que l'Asie de l'Est et le Pacifique se sont
développés grâce aux prêts destinés
aux politiques de développement. Les
nouveaux mandats géographiques de l'AFD,
en particulier dans les Balkans, ont été très
propices au développement rapide d'un
portefeuille commun important.



Collaborations phares

SECTEUR FINANCIER

Le partenariat sur les systèmes financiers et la mobilisation des capitaux est l'une des collaborations les plus dynamiques. Parmi les priorités figurent le renforcement de l'architecture des systèmes financiers, l'inclusion financière, la finance verte, l'alignement des institutions financières (IF) sur l'Accord de Paris et le soutien aux IF dans leurs efforts pour atteindre notamment les ODD biodiversité, climat et genre. La BM et l'AFD sont des membres fondateurs du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP). L'AFD représente les autres institutions financières de développement au sein du comité exécutif du CGAP. L'objectif principal est la création d'écosystèmes financiers durables, résilients et équitables, en mettant l'accent sur les ménages défavorisés en matière de services financiers.

PROTECTION SOCIALE

Depuis 2016, l'AFD et la Banque mondiale coopèrent dans le domaine de la protection sociale partout dans le monde (Afrique, Asie, Amérique latine, Caucase, océan Indien), à travers des projets d'investissement ou des opérations d'appui budgétaire, notamment le Program for Results (Chine, Guizhou Elderly Care, 2019 et Géorgie, Human Development Capital, 2022) et un Cat-DDO (Maurice, crise Covid-19 et adaptation au changement climatique, 2020). Ce partenariat s'est rapidement développé après la pandémie de 2020-2021, notamment par le biais de programmes de transferts monétaires (Bangladesh, Inde, Maurice, Brésil, Bolivie, Rwanda, Soudan et Togo). Des collaborations concernent également la couverture santé universelle (Égypte, Tunisie) et la numérisation des systèmes de protection sociale (Géorgie).



Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement durable et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation ; de sa filiale Proparco, dédiée au financement et à l'accompagnement du secteur privé ; et d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions nécessaires pour un monde plus juste et résilient.

C'est avec et pour les populations que nous construisons en lien avec nos partenaires des solutions partagées dans plus de 150 pays, ainsi que dans 11 départements et territoires ultramarins français. Notre objectif ? Concilier développement économique et préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nos équipes sont engagées dans 4 200 projets sur le terrain, contribuant ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



THE WORLD BANK

Avec 189 pays membres, des collaborateurs originaires de plus de 170 pays et des bureaux répartis sur plus de 130 sites, le Groupe de la Banque mondiale est un partenariat mondial unique : cinq institutions (Bird, Miga et Cirdi) qui œuvrent à la mise en place de solutions durables pour réduire la pauvreté et construire une prospérité partagée dans les pays en développement. La Banque mondiale est une institution internationale de développement créée en vertu d'un accord adopté par ses pays membres. La mission de la Banque mondiale est de mettre fin à l'extrême pauvreté et de favoriser la prospérité sur une planète vivable. À cette fin, elle accorde des prêts, des financements à des conditions favorables, une assistance technique et des services de partage des connaissances à ses pays membres, ainsi que par le biais de partenariats avec d'autres organisations.